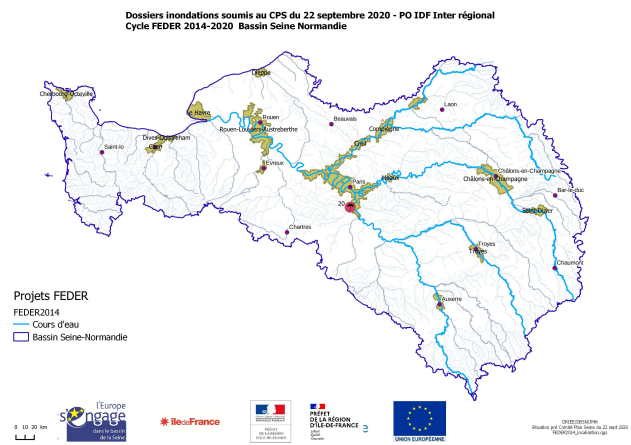


Opération n°20 – Accompagnement et guide de mise en œuvre d'une démarche de continuité d'activité

Porteur maître d'ouvrage EPTB Seine Grands Lacs	
Autres financeurs EPTB (50%)	
Localisation Périmètre du PAPI Seine et Marne Franciliennes Communes riveraines de la Seine et de la Marne en Ile-de-France	
Action 2-Inondation	
Typologie Plan de continuité d'activité	Population bénéficiaire 100 000 habitants



Aspects financiers

	Période	Montant opération éligible	Montant subvention FEDER	Taux FEDER
Montant demandé	mars 2020 - mars 2022	200 000 € HT	100 000,00 €	50,00%

Livrables

Formations de collectivités et d'opérateurs de mission de service public à la réalisation de plans de continuité d'activité (10) en cas d'inondation.

Retour d'expérience sous forme de guide des bonnes pratiques pouvant alimenter toute collectivité, ou entité en charge de service public.

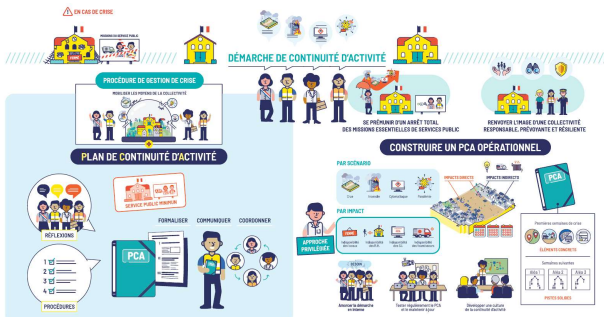
Ce projet s'intègre dans le cadre du PAPI Seine et Marne Franciliennes, labellisé en CPS et CMI.

Contexte – Objectif du projet

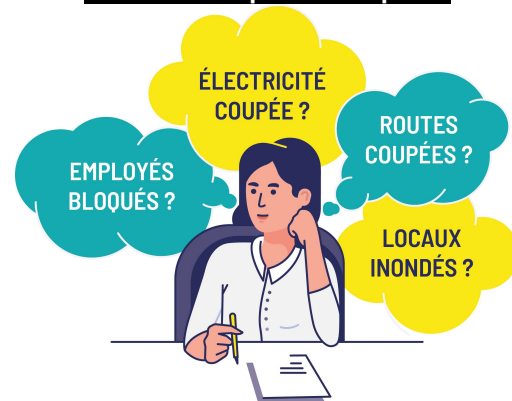
Cette opération se déroulera sur la période de mars 2020 à mars 2022. Elle s'inscrit pleinement dans le cadre de la mise en œuvre du PGRI et bénéficiera, via le portage du PAPI par l'EPTB, au territoire à risque important d'inondations Francilien. Le retour d'expérience pourra également bénéficier à l'ensemble du bassin.

Elle vise à former des structures souhaitant s'engager dans la réalisation de leur plan de continuité d'activité (PCA) puis à devenir référentes pour appuyer à leur tour d'autres structures dans leur réalisation de PCA.

Démarche d'élaboration d'un PCA



Prise en compte des impacts





1. Opération n°20 – Accompagnement et guide de mise en œuvre d'une démarche de continuité d'activité